

Inspecteur des mines et carrières

Référence : 24-55067/MPRH du 13 décembre 2024



Employeur : Nouvelle-Calédonie

Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : ingénieur /Equipement Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)
ou ingénieur /Economie rurale

Service des mines et carrières

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :

Lieu de travail : Vallée du tir / Nouméa

- Ingénieur 1er et 2ème grade domaine Equipement : au moins égale à 5 ans ;
- Ingénieur 1er grade domaine Economie Rurale : au moins égale à 10 ans ;
- Ingénieur 2ème grade domaine Economie Rurale : inférieure à 5 ans.

Poste à pourvoir : susceptible d'être vacant

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 13 décembre 2024

Date limite de candidature : Vendredi 3 janvier 2025

Détails de l'offre :

La Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC) est une administration centrale et déconcentrée au service de la politique industrielle et énergétique et de la gestion des risques. Elle conçoit, applique et évalue les politiques publiques dans ses domaines de compétences dans la perspective de concilier le développement industriel durable du territoire avec la protection des personnes et des biens et la préservation de l'environnement et des ressources. Les missions du service des mines et carrières consistent à appliquer les réglementations sur les activités extractives mais également les accompagner dans un but d'amélioration constante des techniques et des pratiques.

Missions :

L'inspecteur des mines et carrières veille à la bonne exploitation des mines et des carrières dans le respect des réglementations applicables en particulier au travers de son rôle d'instructeur et d'inspecteur des installations. Il s'attache à l'amélioration continue des pratiques et inscrit son action en conformité avec les objectifs stratégiques et la doctrine d'action de la direction. L'inspecteur des mines et carrières contribue, dans ses actions quotidiennes, à l'accompagnement et la consolidation de ce secteur dans une perspective de développement responsable.

Activités principales :	<p>Sous l'autorité directe du chef de section, l'inspecteur des mines et des carrières a pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'instruire et de suivre les demandes d'autorisation relative aux exploitations des mines ou des carrières au regard des différents référentiels réglementaires applicables (code minier, code de l'environnement, code du travail), - De contrôler et inspecter les activités extractives (mines, carrières, ICPE associées et droit du travail) dans le double objectif d'une rigoureuse gestion des risques et d'une satisfaction des usagers ; - D'être référent sur l'ensemble des thématiques concernant le portefeuille d'exploitants qui lui est confié ; - Veiller à l'utilisation optimale des gisements ; - Accompagner et sensibiliser les acteurs du secteur sur la sécurité, l'environnement et de manière plus générale les bonnes pratiques ; - Organisation de commissions ou groupe de travail (commissions minières communales, comités locaux d'information).
Activités secondaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Participation et animation de groupes de travail avec la profession ou les administrations dans le but d'amélioration des techniques et des pratiques; - Participer à la conception, l'évaluation et la déclinaison des politiques publiques dans les domaines de compétence de la section ; - Processus Qualité (ISO 9001) - Suivant le profil du candidat, amener une expertise spécifique et être susceptible de l'enseigner aux autres inspecteurs ;
Caractéristiques particulières de l'emploi :	Missions de terrain avec horaires atypiques
Profil du candidat	<p>Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation technique d'ingénieur (Bac + 5) relative à l'environnement minier ; - Une expérience professionnelle de terrain dans le domaine des mines et des carrières confirmée ; - Connaissances des techniques minières, de la géologie du nickel et des procédés de réaménagement/réhabilitation ; - Connaissances en gestion des eaux et/ou géotechnique appréciées ; - Très bonne connaissance des référentiels réglementaires applicables (mines, code de l'environnement, code du travail) - Bonne connaissance du contexte néo-calédonien politique et social et des institutions ; - Connaissances des outils informatiques (office, Google suite, SIG) ; - Permis de conduire. <p>Savoir-faire :</p> <p>Savoir analyser des études techniques, des études d'impacts ; Savoir concevoir un plan d'inspection ; Savoir animer des réunions ; Apporter un appui technique à l'équipe dans ses domaines d'expertise ;</p> <p>Comportement professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité ; - Esprit de synthèse ; - Travail en équipe ; - Aisance dans la communication orale/écrite ; - Savoir rendre compte à sa hiérarchie ; - Rigueur, discrétion, autonomie ; - Être force de proposition.

**Contact et informations
complémentaires :**

Sandra GAYRAL
Tél: 27 02 34 / mail : sandra.gayral@gouv.nc
ou
Tanguy GIBAND
Tél: 27 48 16 / mail : tanguy.giband@gouv.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes et fiche de renseignements, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie** par :

- voie postale : **B.P M2 - 98849 Nouméa cedex**
- dépôt physique : **Bureaux 106 et 107 - Section recrutement - DRHFPNC - Centre administratif Jacques Iékawé - 1er étage - 18 avenue Paul Doumer - Centre-ville de Nouméa**
- mail : **drhfpnc.recrutement@gouv.nc**

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique